

## **LA FRANCOPHONIE comme facteur structurant dans les politiques étrangères**

Sous la direction de Hong Khanh Dang et Jean- François Payette, deux universitaires qui ont sollicité la collaboration d'une douzaine de chercheurs venus de différents pays francophones, l'Harmattan a publié, il y a quelques mois, un ouvrage collectif de qualité qui se présente comme une réflexion sur le rôle qui peut être celui de la Francophonie dans l'élaboration des politiques étrangères des états qui ont en partage la langue française.

Déplorant le peu de place que les chercheurs accordent en général à ce thème, les auteurs remarquent que pourtant, pendant deux siècles, du traité d'Utrecht à celui de Versailles, toute l'histoire des relations internationales s'est faite en français.

Les auteurs se veulent à la recherche de pistes permettant à la langue française et à la Francophonie de redevenir des facteurs déterminants dans les relations internationales. Ils rappellent que si l'idée de Léopold Sédar Senghor avait été, très tôt après les Indépendances, de constituer un Commonwealth à la française, le Général de Gaulle s'y était pour sa part toujours montré réticent, préférant cultiver les relations bilatérales avec les pays africains plutôt que de les dissoudre dans le multilatéralisme.

La Francophonie, en prônant le multilinguisme, s'inscrit en effet dans une démarche culturelle de nature multilatérale.

Ce n'est qu'à la veille du départ des affaires du fondateur de la Vème république, que sera réunie à Niamey, en mars 1969, en présence d'André Malraux, la première conférence des états francophones qui permettra la tenue l'année suivante, en présence du Président Pompidou, du premier Sommet au cours duquel sera créée l'ACCT, l'ancêtre de l'OIF.

Cette institution qui regroupait 21 membres en 1970, en compte aujourd'hui 88.

Cet ouvrage regroupe d'intéressants et abondants témoignages dont chacun apporte un éclairage particulier sur le processus d'élaboration des politiques des états à partir de l'agrégat francophone.

L'approche multidisciplinaire permet de mettre l'accent sur les nombreuses facettes des politiques étrangères et du processus d'intégration régionale.

Pour prendre quelques exemples, le chapitre concernant Madagascar montre comment la francophonie peut être un rempart contre les excès des élites malgaches. Celui concernant le Burkina Faso met en évidence la bonne acceptation des valeurs communes qui contribue selon son auteur à une certaine francophilie. L'article sur l'Albanie montre comment la francophonie peut être un tremplin pour l'adhésion à l'Union Européenne.

Les chapitres concernant la Tanzanie et l'Acadie qui n'est pas un état, évoquent une évolution de l'institution vers le domaine économique dès lors que les relations culturelles classiques deviendraient moins déterminantes que par le passé.

Une large place est faite à la francophonie africaine, dynamique notamment dans le contexte des relations sud-sud.

Des éléments consensuels importants se dégagent, la francophonie apparaît comme un levier d'action possible vers une nouvelle forme de proximité ou au contraire de démarcation vis-à-vis des anciennes puissances coloniales.

A cet égard, il est à noter que chacun est bien conscient de la nécessité d'éviter le piège d'un soutien trop manifeste à la propagation du modèle français.

La Francophonie institutionnelle est ainsi présentée comme une institution internationale majeure et structurante, capable de servir de contrepoids, un phare capable de montrer la voie en matière de démocratie, d'éducation, d'information, de stabilisation et de paix./.

**Jean-Marc Simon**